

Environnement

Mercury

La ferme de Noémie : un havre de paix écologique

Demain, samedi 4 octobre, de nombreuses personnes découvriront pour la première fois l'espace exceptionnel de La Ferme de Noémie. À la fois gîte et chambre d'hôtes, cette ancienne ferme rénovée a été façonnée dans le plus profond respect de la nature. Eau chaude solaire, chauffage à granulés de bois, isolation à la laine de chanvre et à la ouate de cellulose, traitement du bois à l'huile de lin, récupération des eaux fluviales, assainissement des eaux usées par les roseaux : Gilles et Marie-Christine Reval ont matérialisé leur philosophie dans ce projet qu'ils considéraient comme un rêve. Mais ce que ne diront peut-être pas les fastes de l'inauguration et la beauté des lieux, ce sont les sept années de labeur qui furent nécessaires à cette concrétisation. Presque une décennie à élaborer pierre par pierre, euro par euro un édifice qui, d'après Gilles, n'a pas pour vocation de générer du profit : « Nous continuons à travailler chacun de notre côté. Le but, c'est que ce projet puisse s'autofinancer et que les recettes couvrent les emprunts. Attention, l'investissement n'est pas neutre : nous avons choisi une formule en LCI où toute la famille est réunie. C'est un patrimoine pour

demain... Si par bonheur on gagne de l'argent, alors peut-être que l'un de nous deux se dégagera pour s'occuper du gîte en permanence ».

Selon lui, tous les efforts consacrés à l'environnement sont naturels, « ils répondent à ce qui devrait être une règle de vie collective. Pour moi, l'écologie va encore plus loin, elle se caractérise notamment par notre choix de n'avoir sollicité que des entreprises incluses dans un rayon de 10 kilomètres ! » Marie-Christine l'avoue, si les relations ont été très bonnes avec les artisans, il ne se révéla pas toujours simple d'imposer des techniques particulièrement novatrices : « Au début, on nous regardait avec des gros yeux lorsque nous parlions ouate de cellulose ou laine de chanvre. Sept ans plus tard, lorsqu'on rencontre ces mêmes personnes, ils en savent plus que nous sur ces matières... peut-être qu'à notre modeste niveau nous sommes parvenus à élargir les champs de vision ».

« Je ne remercie pas ma banque »

Le chantier a bien sûr présenté quelques surprises, de bonnes, de moins bonnes ; le corps de ferme les a charmés, ses faiblesses les ont chahutées : « Mais nous



Avec leurs enfants, Gilles et Marie-Christine Reval ont matérialisé un rêve, celui d'un gîte en harmonie parfaite avec la nature, sa santé comme sa beauté.

l'avons choisi, sourient-ils »

Partis avec un budget de 600.000 euros, ils ont bouclé le projet sur un global de 650.000 euros, 9 % d'écart... dans le public, on exploserait de joie et les banquiers suivraient... le leur les a lâchés, n'a pas accepté de les aider pour les derniers 50.000 euros : « Moi, je ne laisserai jamais personne au bord du chemin, glisse amèrement Gilles. Les gens de la finance ont perdu le sens des réalités, c'est dommage ». Il ne sera pas invité à l'inauguration... pas plus que les re-

présentants d'EDF à propos desquels il ne décolère pas : « Depuis qu'ils ont dépersonnalisé leurs services, c'est une catastrophe. On les a payés pour qu'ils creusent une tranchée et amènent le courant jusqu'au bâtiment. Je vous passe les détails du temps perdu faute d'une bonne coordination de leurs services... Une fois que le technicien a fini les derniers branchements, ils nous ont dit que nous risquions des coupures comme nous étions en bout de ligne. Nous avons effectivement pu constater que c'était le cas. Elles sont intempesti-



ves, peuvent se révéler répétitives. L'une avait fait exploser ma livebox. Encore du temps de perdu. Depuis le 9 août, j'ai envoyé trois recommandés. La seule réponse que j'ai obtenue, ce sont autant de mise en demeure de payer. Mais je ne me laisserai pas

faire ». Gilles est un passionné, et s'il met autant d'application à réaliser ses rêves qu'à obtenir justice, EDF a du souci à se faire...

Mais passons ses péripéties, oublions ces tourments pour s'attacher à ce qui est en définitive l'essentiel : un écogîte superbe, à la fois sobre et élégant, un petit bijou de bois et de chaux posé dans un écrin de verdure et cerclé de montagnes. Ici, on peut louer un jour, une semaine, on peut réserver une chambre ou tout le bâtiment... la formule est souple, les prix raisonnables : pour 65 euros vous passerez une belle nuit et dégusterez un déjeuner dont Gilles promet que vous vous souviendrez : « Que des produits faits maisons, avec des ingrédients achetés auprès des commerçants de Mercury ». Le paradis sur terre, l'eden pour l'environnement... Le bonheur !

Johan Fabin

La ferme de Noémie, 1375 route de Pontfet, 73200 Mercury. Tél : 06 8000 02 40.

Une "grange" où il fait bon dormir



Titulaire du label "écogîte", "la Ferme de Noémie" a été rénovée entre les murs d'une grange centenaire.

MERCURY

Pour Marie-Christine et Gilles Revial, habitants de Tournon, l'initiative fût audacieuse. Tombés sous le charme d'une vieille grange à Mercury, au lieu-dit "Pontfet", le couple se lance comme défi de redonner vie à la bâtisse datant de la fin du 19^e siècle et abandonnée aux toiles d'araignées depuis plusieurs décennies.

Leur coup de cœur s'appellera "La Ferme de Noémie" : un gîte rural d'une capacité de 15 personnes, totalement rénové dans le respect des principes actuels de l'éco-construction et titulaire du récent label "Écogîte". « Depuis le départ, en accord avec

notre éthique, nous nous étions fixés de rénover cette grange avec une approche environnementale très forte », explique le propriétaire, sur la voie de relever son défi. « Même si elle appartient encore à la banque, nous restons optimistes sur sa fréquentation à venir ». Allusion faite à l'emprunt de 650 000 € pour réaliser son projet.

Dans l'esprit de Gilles, il s'agissait d'abord de ne travailler qu'avec des artisans locaux, amenant à cette équation qui tombe sous l'évidence : moins de transports, moins de pollution. Une démarche qui rejoint d'ailleurs les différentes pratiques employées dans l'éco-construction. Puis, par souci de ne pas dénaturer l'aspect

d'origine du bâtiment, décision a été prise de conserver la totalité des volumes extérieurs, pour ne toucher qu'à l'intérieur. Du chauffage à la gestion de l'eau, en passant par les différents matériaux, tout a été pensé pour préserver l'environnement.

L'assainissement par les roseaux

Sur le toit, 20 m² de capteurs solaires thermiques viennent alimenter deux ballons de 500 litres chacun, fournissant ainsi l'eau chaude quotidienne. Par comparaison à un chauffe-eau électrique ou au gaz, le solaire permet non seulement à l'exploitant de limiter le recours à l'électricité, mais aussi de réaliser une économie annuelle non négligeable de 380 €. Et tan-

REPÈRES

LES MATÉRIAUX

■ Ouate de cellulose et laine de chanvre ont été utilisées pour l'isolation des murs et de la toiture. Les revêtements muraux ont été traités avec de la peinture à la caséine, tandis que les boiseries l'ont été avec de l'huile de lin.

LES SUBVENTIONS

■ Le chauffe-eau solaire et la chaudière à granules de bois ont été subventionnés à hauteur de 20 000 € par l'État, la Région et le Département dans le cadre des programmes de développement des énergies durables.

dis qu'à l'intérieur, une chaudière automatique, chargée de granulés de bois, fournit la chaleur ambiante, à l'extérieur, un massif de roseaux se charge quant à lui d'épurer les eaux usées, récupérées dans une cuve et filtrées avant d'être redistribuées aux toilettes. Par ce procédé, l'eau qui repart dans le ruisseau est ainsi propre.

Inaugurée courant octobre, la vieille grange ressuscitée figure déjà au catalogue de plusieurs voyagistes anglais, belges et néerlandais.

Pour janvier, inutile de réserver, l'écogîte affiche complet.

Olivier MASSEBOEUF

POUR EN SAVOIR PLUS

www.lafermedenoemie.com

Les exigences environnementales du label "Écogîte"

Faire du tourisme en gardant une éthique écologique est désormais possible. Né sur la base d'un projet mis en place par les gîtes de France en 2003, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le tout récent label "Écogîte" ne concerne encore en France qu'une poignée d'hébergements.

Son principe est de proposer aux personnes en quête de vacances "écologiques" un hébergement obéissant à certaines exigences environnementales.

Une manière pour le vacancier de prendre du bon temps tout en servant le développement durable. Mais n'est pas "écogîte" qui veut. Le candi-

dat doit respecter un cahier des charges pour le moins draconien. D'où la rareté à ce jour de structures titulaires du label.

Parmi les différents critères de labellisation, le propriétaire doit notamment rester vigilant sur la maîtrise de l'eau et de l'énergie, tout en privilégiant les énergies re-

nouvelables. Tri sélectif et gestion des déchets ménagers (compost) sont également de rigueur. Pour chaque critère, un seuil minimum doit alors être respecté. Ainsi, chauffage électrique et climatisation sont autant de seuils éliminatoires pour le prétendant au label.

Un gîte très nature

Créée par Marie-Christine et Gilles Revial, Noémie, Valentin et Théo, leurs enfants et petites mains de l'entreprise familiale, "La Ferme de Noémie", un gîte avec chambres d'hôtes, a vu le jour « dans le plus profond respect de la nature ».

La vieille ferme abandonnée, route de Pontfret, est devenue "Gîte de France", avec six chambres de 16 à 24 m² dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, une salle équipée pour séminaires (35 m²) et une pièce multimédia.

L'inauguration s'est déroulée en présence d'élus municipaux (dont Robert Fillion, maire) et départementaux, à qui Gilles Revial a adressé ses remerciements pour leur

soutien dans ses démarches réglementaires et financières. Puis il a fait l'éloge des différents entrepreneurs locaux qui ont admirablement restauré et aménagé son site. L'isolation est en laine de chanvre et ouate de cellulose en toiture, les murs enduits à la chaux avec des pigments naturels. Le gîte utilise l'eau chaude solaire, le chauffage à granulés de bois et récupère l'eau pluviale pour les toilettes, le potager, les massifs de fleurs,... et au fond du terrain, c'est une plantation de roseaux qui permet l'assainissement des eaux usées.

Marie-Christine et Gilles ont déjà un carnet de réservation bien rempli pour la fin de l'année. □

